

Global Cybersecurity Index (GCI)

Démarche de
traitement

Définition

Structure type de l'indice et Composition

Composition

Méthode de calcul

Exemple de pondération type

Historique des performances

Actions prévues pour améliorer le score

Définition

Le **Global Cybersecurity Index (GCI)** est un indice développé par UIT pour évaluer le niveau de préparation des pays en matière de cybersécurité.

Cet indice vise à mesurer la capacité des États à protéger leurs infrastructures critiques, leurs données sensibles et à répondre efficacement aux menaces et incidents cybernétiques.

Il mesure les engagements des pays en matière de cybersécurité sur cinq (5) piliers:

Mesures juridiques .

Mesures techniques

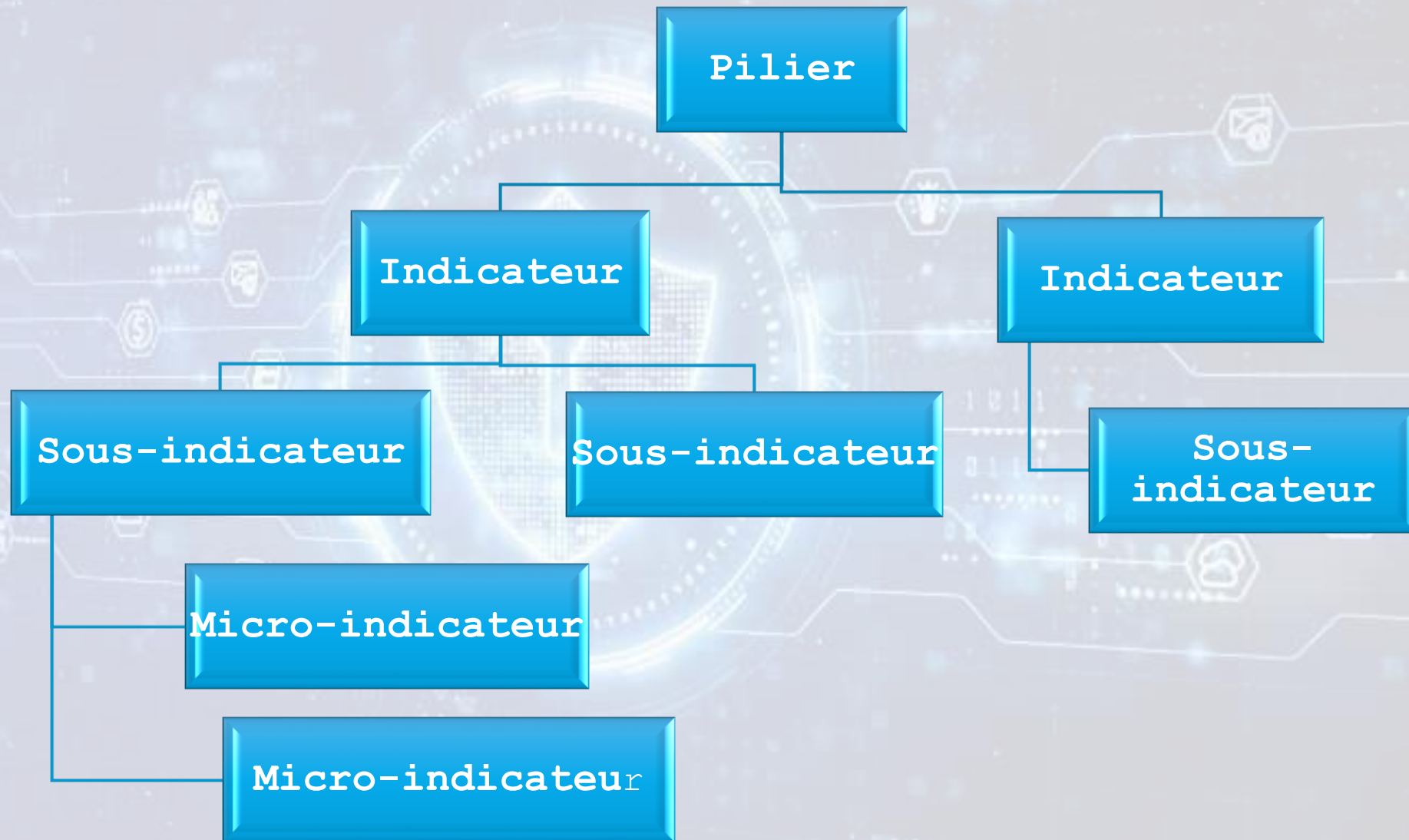
Mesures organisationnelles

Mesures de développement des capacités

Mesures de coopération

Questionnaire de 82 questions adressé aux Etats membres et l'Etat de Palestine. Ces 82 questions alimentent 20 indicateurs organisés en 5 piliers.

Structure type de l'indice GCI



Composition

Indicateur/Pilier	Définition/ # sous-indicateurs	Source	Périodicité de production	Périodicité d'utilisation
Mesures juridiques	Mesures basées sur l'existence de cadres juridiques traitant de la cybersécurité et de la cybercriminalité.			
Lois relatives à la cybercriminalité	3	MTNIMA	2 ans	2 ans
Réglementation relative à la cybersécurité	9	MTNIMA	2 ans	2 ans
Mesures Techniques	Mesures basées sur l'existence d'institutions et de cadres techniques traitant de la cybersécurité.			
Équipes CERT/CIRT/CSIRT ou SOC nationaux	4	MTNIMA	2 ans	2 ans
Équipes CERT/CIRT/CSIRT ou centres SOC sectoriels	2	MTNIMA	2 ans	2 ans
Cadre national pour la mise en œuvre des normes de cybersécurité	2	MTNIMA	2 ans	2 ans
Mesures organisationnelles	Mesures basées sur l'existence d'institutions de coordination, de politiques et de stratégies de développement de la cybersécurité au niveau national.			
Stratégie nationale de cybersécurité	2	MTNIMA	2 ans	2 ans
Organisme responsable	4	MTNIMA	2 ans	2 ans
Indicateurs relatifs à la cybersécurité	3	MTNIMA	2 ans	2 ans
Stratégies et initiatives de protection en ligne des enfants	2	MTNIMA	2 ans	2 ans

Composition (suite)

Indicateur/Pilier	Définition/ # sous-indicateurs	Source	Périodicité de production	Périodicité d'utilisation
Mesures relatives au renforcement des capacités	Mesures basées sur l'existence de programmes de recherche et de développement, d'éducation et de formation, de professionnels certifiés et d'agences du secteur public favorisant le renforcement des capacités.			
Campagnes de sensibilisation du public à la cybersécurité	9	MTNIMA	2 ans	2 ans
Formation à l'intention des professionnels de la cybersécurité	3	MTNIMA	2 ans	2 ans
Programmes pédagogiques sur la cybersécurité intégrés aux programmes universitaires nationaux	3	MTNIMA	2 ans	2 ans
Programmes de recherche-développement portant sur la cybersécurité	4	MTNIMA	2 ans	2 ans
Secteur national de la cybersécurité	2	MTNIMA	2 ans	2 ans
Mécanismes incitatifs publics	3		2 ans	2 ans
Mesures relatives à la coopération	Mesures basées sur l'existence de partenariats, de cadres de coopération et de réseaux d'échange d'informations.			
Accords de cybersécurité bilatéraux	2	MTNIMA	2 ans	2 ans
Accords de cybersécurité multilatéraux avec d'autres pays	2	MTNIMA	2 ans	2 ans
Traités d'entraide judiciaire dans le domaine de la cybersécurité	1	MTNIMA	2 ans	2 ans
Partenariats public-privé	2	MTNIMA	2 ans	2 ans
Partenariats interorganismes	1	MTNIMA	2 ans	2 ans

Notation

Le GCI est basé sur des réponses pondérées via un système ternaire. Ainsi, pour chaque question, les pays sont notés en fonction des preuves fournies:

- ✓ preuve complète : 1 point
- ✓ preuve partielle : 0.5 point
- ✓ absence de preuve: 0 point

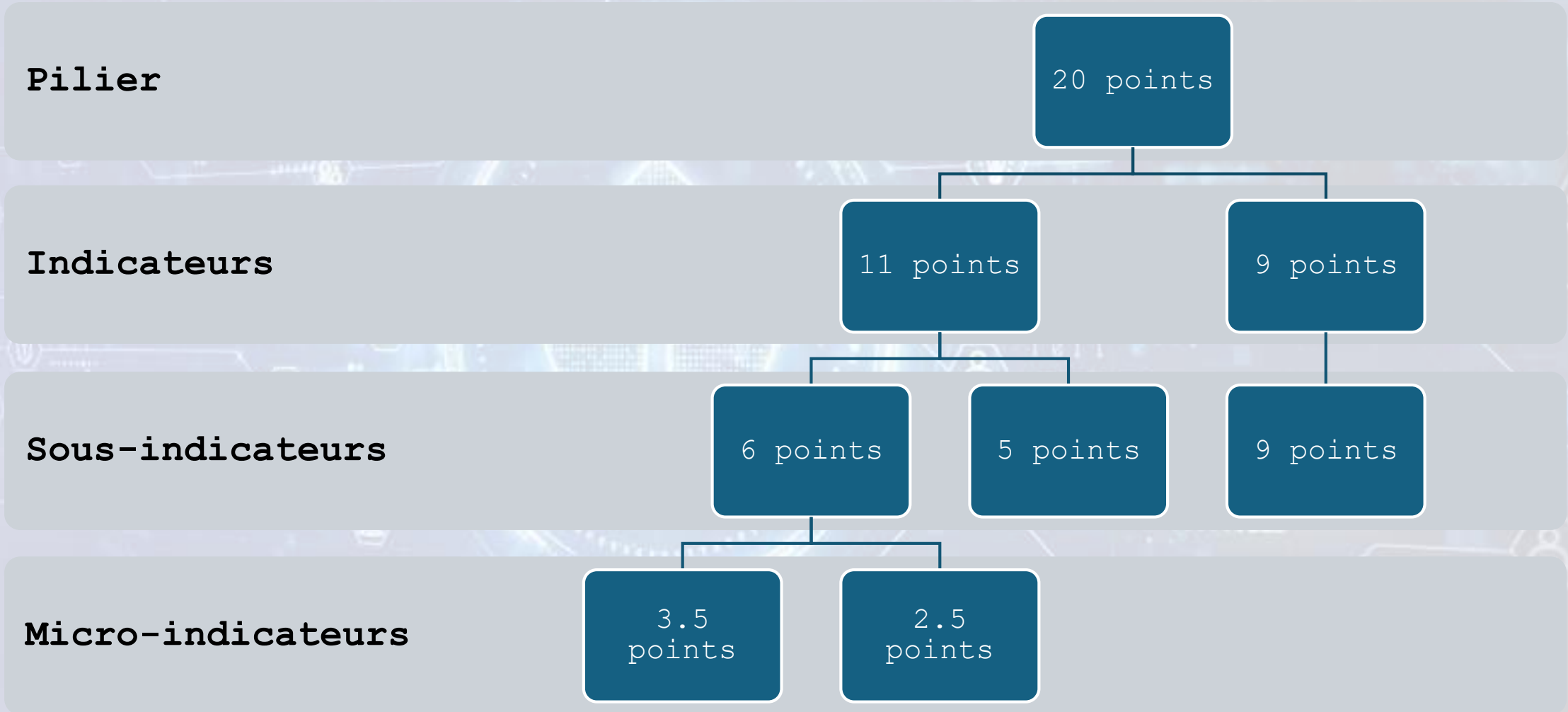
Ponderation

La détermination de la pondération des groupes d'indicateurs est confiée un groupe d'experts. Chaque groupe d'indicateurs se voit attribuer une pondération répartie sur ses composants en fonction de leurs importances dans le groupe.

Echelle

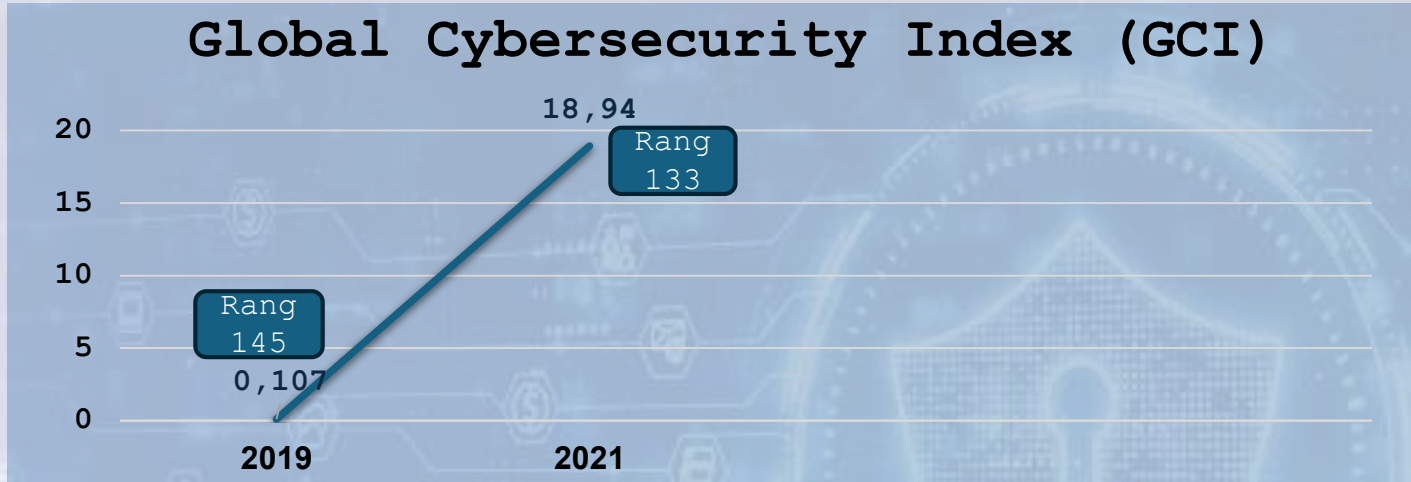
L' édition actuelle du GCI adopte une échelle de 0 à 100 contrairement aux éditions précédentes qui utilisent une échelle de 0 à 1

Exemple de pondération type

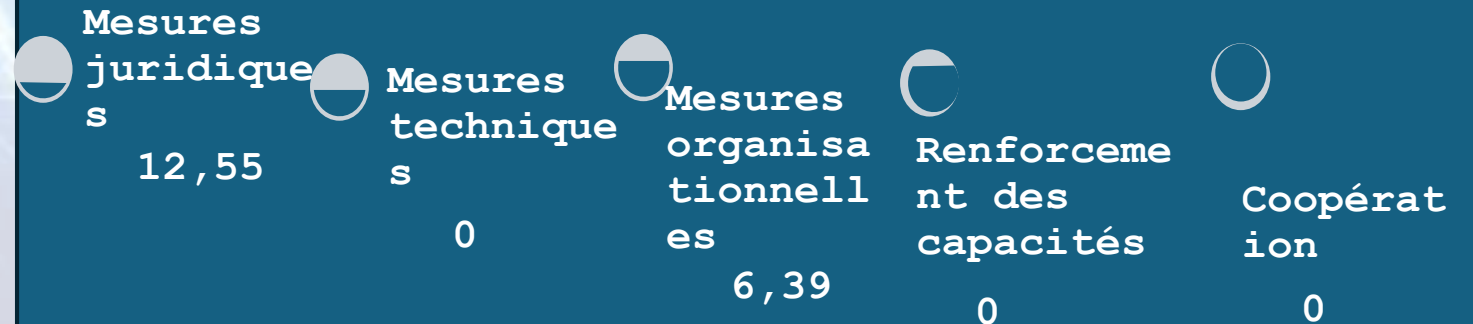


Historique des performances (2024)

Situation de l'indice pour la Mauritanie



Edition de 2021 - Global score: 18,94 - Rang 133/194



Actions à court terme pour améliorer le score (2024)

Actions	Indicateurs concernés
Acquisition d'un système de signature numérique	Réglementation relative à la cybersécurité
Mise en place d'une équipe CSIRT et d'un SOC	Équipes CERT/CIRT/CSIRT ou SOC nationaux
Création d'une agence de cybersécurité et de certification	Organisme responsable
Adoption des normes de sécurité reconnues internationalement	Cadre national pour la mise en oeuvre des normes de cybersécurité
Mener des campagnes de sensibilisation au niveau national	Campagnes de sensibilisation du public à la cybersécurité
Créer des programmes d'accréditation des professionnels de la cybersécurité reconnus au niveau national ou international	Formation à l'intention des professionnels de la cybersécurité
Elaborer des programmes d'études/de formation sectoriels nationaux pour les professionnels dans le domaine de la cybersécurité	Formation à l'intention des professionnels de la cybersécurité
Instaurer des activités de recherche-développement sur la cybersécurité dans les établissements d'enseignement supérieur	Programmes de recherche-développement portant sur la cybersécurité

Actions à court terme pour améliorer le score (2024)

Actions	Indicateurs concernés
Adhésion à la convention de Budapest	Accords de cybersécurité bilatéraux
Elaboration: (i) d'un manuel de sécurité informatique, de démarches d'analyse des risques et mise en place d'un Référentiel Général de Sécurité des Systèmes d'Information (RGS) et (ii) d'une procédure gouvernementale d'identification et de désignation des ICC (Infrastructures de Communication Critiques), les identifier, établir les règles de sécurité qui s'y imposent et créer le cadre institutionnel et juridique pour leur protection.	* Cadre national pour la mise en oeuvre des normes de cybersécurité * Stratégie nationale de cybersécurité
Renforcement des compétences des équipes de l'Autorité de Protection de Données à caractère personnel (APD)	Formation à l'intention des professionnels de la cybersécurité
Développement d'une capacité de signature numérique et d'authentification de documents numériques interopérable avec les couches d'authentification, et son intégration avec d'autres systèmes gouvernementaux pertinents.	Réglementation relative à la cybersécurité
Formation / Voyages d'études pour l'équipe nationale d'intervention en cas d'urgence informatique (CSIRT) et celle du centre d'opérations de cybersécurité (SOC)	Formation à l'intention des professionnels de la cybersécurité